



Obtenir la garde d'enfant d'autrui

Par **anany**s, le **14/01/2009** à **12:44**

Ma mère est gravement malade et protégée par une mesure de tutelle, je suis son administrateur légal. J'ai un frère de 7 ans qui a toujours vécu avec ma mère et moi-même, dont le père est parti depuis son plus jeune âge et qui est par ailleurs actuellement incarcéré. Je précise que j'ai 21 ans. Après de mauvaises nouvelles pour la santé de ma mère, je souhaite s'il lui arrive quelque chose garder mon frère. C'est également le souhait de ma mère qu'il reste avec moi. Je ne peux pas la représenter devant un huissier ou un avocat dans le cadre d'une procédure dans mon intérêt. Alors comment puis-je m'assurer d'obtenir la garde ou au moins la tutelle de mon frère en cas de décès de ma mère ?